

**Compte rendu  
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
EN DATE DU 13 SEPTEMBRE 2021 à 18h30.**

**Présents** : Mesdames Valérie VERNE, Martine POTOT, Joséphine BERTHE, Marie-Claire DURIEZ, Messieurs Jean-Paul LEFAIT, Stéphane DEGREMONT, Rachid TERKI, Paul-Henri DESBROSSE, Stéphane DUBOIS, Charles DERLY, Frédéric RICHARD et Julien SIGNY.

**Absents (excusés)** : Mesdames Claudine DUCHATEL (Pouvoir à Monsieur DEGREMONT), Danny FLORET (pouvoir à Monsieur SIGNY), Monsieur Marc CAZIER

**Secrétaire** : Monsieur Rachid TERKI.

**1) Adoption du procès-verbal du 16 avril 2021**

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal si des observations sont à formuler sur le procès-verbal de la séance du 16 avril 2021.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

**2) Désignation du secrétaire de séance**

Monsieur le Maire propose Monsieur Rachid TERKI comme secrétaire de séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**3) Groupement de commandes d'achat de gaz naturel et d'électricité**

Monsieur le Maire expose que la commune est actuellement membre de groupements de commandes pour l'achat du gaz naturel et de l'électricité, auprès de la FDE 62.

Monsieur le Maire propose le renouvellement de l'adhésion de la FDE au groupement de commandes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**4) Délégation d'organisation des transports scolaires**

Monsieur le Maire explique que la CAPSO propose un dispositif d'accompagnement des communes qui leur permet d'organiser un service de transport scolaire et de leur attribuer, en contrepartie, une compensation financière établie à 50 % du montant restant à leur charge, après déduction à la participation des familles.

Le Conseil Communautaire qui s'est réuni le 30 juin dernier a validé la reconduction de ce dispositif d'accompagnement pour 2021/2022.

Monsieur le Maire demande donc l'accord du conseil municipal pour bénéficier de ce service.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**5) Désignation des délégués de la commune pour l'AFR**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier reçu de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, dans lequel il est demandé la proposition de 3 personnes de la commune pour siéger à l'Association Foncière de Remembrement Heuringhem-Helfaut.

Monsieur le Maire a contacté Monsieur ALLOUCHERY, actuel président de l'AFR pour avoir son avis.

Les personnes proposées sont désignées pour une durée de 6 ans.

Il a été suggéré de reconduire les personnes déjà en place au cours des 6 dernières années, à savoir Messieurs Jean-Claude ALLOUCHERY, Christophe CARETTE et François CARON.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **6) Offre de prêt**

Monsieur le Maire explique que lors du vote du budget primitif, pour équilibrer le budget d'investissement, le recours à un emprunt semblait nécessaire.

Au vu des propositions reçues, celle de la Banque Postale est la plus intéressante.

Aussi, Monsieur le Maire propose de retenir l'offre de prêt présentée par la Banque Postale, sur une durée de 20 ans.

La proposition est adoptée avec 3 abstentions.

## **7) Subventions pour le mobilier de la médiathèque**

Monsieur la Maire informe que ce genre de délibération est nécessaire pour toute demande de subvention.

Monsieur le Maire propose de demander une subvention, auprès de la bibliothèque départementale, pour acheter le mobilier de la médiathèque.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **8) Décisions modificatives**

Monsieur le Maire explique qu'il est parfois nécessaire d'apporter des modifications sur le budget primitif. Cela se fait par le biais de décisions modificatives.

Certaines dépenses non prévues ou insuffisamment évaluées lors de l'établissement du budget sont apparues indispensables en cours d'exercice.

Monsieur le Maire propose de verser une subvention exceptionnelle au CCAS, au cas où des administrés ayant subi les inondations du mois de juillet dernier en feraient la demande en mairie.

Par ailleurs, pour pallier à un manque de crédits sur le chapitre 20, le montant nécessaire sera transféré du chapitre 21.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **9) Questions diverses**

Monsieur le Maire laisse la parole à l'Adjoint aux Travaux qui expose les travaux déjà effectués :

- mise en place de drains, de bordures, de puisards et curages de fossé pour canaliser les eaux pluviales qui viennent du domaine public dans plusieurs rues;
- des travaux de sécurité ont été entrepris suite au rapport de la SOCOTEC, tels que la mise en conformité de l'alimentation de l'éclairage du stade de football. L'enfouissement des câbles de la zone des Bruyères et la mise en conformité des installations de football sont en cours de réalisation.
- le presbytère a été raccordé au réseau d'assainissement public ; avant de pouvoir le vendre, il faudra encore prévoir le déplacement des compteurs électrique et d'eau.

Pour continuer dans ces directions, d'autres travaux sont encore à prévoir.

Une réflexion a été menée en ce qui concerne la rue des Tilleuls. Le problème engendré par les eaux pluviales est assez complexe. Pour le moment, l'eau de ruissellement venant du chemin de la rue Profonde est détournée vers le fossé situé dans le champ de Monsieur CARON.

Monsieur le Maire passe la parole à Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint qui répond plus particulièrement aux questions écrites présentées par les membres de l'opposition.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 20h00.